

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mercredi 13 décembre 2023

Délibération n°23-12-15

Objet : Délibération annuelle autorisant le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité pour l'année 2024

Nombre de membres :

- En exercice : 23
- Présents : 20
- Votants : 22

L'an deux mil vingt-deux, le 13 décembre, à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de La Sentinelle, légalement convoqué par le Maire le BLONDIAUX Éric, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle des Fêtes ;

Sous la présidence de : **Éric BLONDIAUX, Maire**

Etaient présents : BLONDIAUX Eric / PETIT Francky / MATER Firdaouce / MEDJAHED Farid / GABET Jérémy / CAMPHIN Nathalie / DHAUSSY Francine / PENAUD Patrick / BRENET Brigitte / FLAMEY Martine / ROCQ Gilles / ROSSANO Sébastien / COZETTE Bruno / MATER Rudy / COSSART Morgan / BLAMPAIN Evan / DUVIVIER Laurent / CAREMIAUX Sylvie / DOLEZ Hélène

Etaient représentés : HEBERT Christelle donne procuration à MEDJAHED Farid / HOUPE Loïc donne procuration à DUVIVIER Laurent

Etaient absents : -

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme BRENET Brigitte est nommé(e) secrétaire de séance.

Nombre de votants :

- Pour : 18
- Contre : 4
- Abstention : 0

Le Conseil Municipal,

Vu l'avis favorable de la commission du 29/11/2023

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L.332-23-2° ;

Considérant qu'en prévision d'accroissement temporaire d'activité, il est nécessaire de renforcer les services ;

Considérant qu'il peut être fait appel à du personnel recruté en qualité d'agent contractuel pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité en application de l'article L.332-23-2° du code précité ;

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à 18 voix pour et 4 voix contre (M. ROSSANO / Mme FLAMEY / Mme WATTIER / M. ROCQ), le conseil municipal :

DÉCIDE :

- D'autoriser Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité pour une période de 6 mois maximum pendant une même période de 12 mois en application de l'article 3-2° de la loi n°84-53 précitée.

- A ce titre, seront créés, comme les années précédentes :
 - Au maximum 5 emplois simultanés à temps complet dans le grade l'adjoint administratif territorial - Echelle C1,

 - Au maximum 5 emplois simultanés à temps complet dans le grade d'adjoint technique territorial – Echelle C1.

 - Au maximum 15 emplois simultanés à temps complet dans le grade d'adjoint d'animation territorial – Echelle C1.

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme.

Télétransmission en sous-préfecture le :

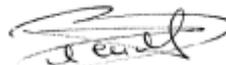
Publication sur le site communal le :

Signatures :

Le Maire,



Le(la) secrétaire de séance,



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : La Sentinelle
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	23_12_15
Objet :	23-12-15 - Délibération annuelle autorisant le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-12-13 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	4.2 - Personnel contractuel
Identifiant unique :	059-215905647-20231213-23_12_15-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215905647-20231213-23_12_15-DE-1-1_0.xml	text/xml	991 o
Document principal (Délibération) Nom original : 23_12_15 _ D _ lib _ ration annuelle autorisant le recrutement d __ agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face __ un besoin li __ __ un accroissement saisonnier.pdf Nom métier : 99_DE-059-215905647-20231213-23_12_15-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	203.9 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 décembre 2023 à	Dépôt initial
En attente de transmission	15 décembre 2023 à	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 décembre 2023 à	Transmis au MI
Acquittement reçu	15 décembre 2023 à 15h13min50s	Reçu par le MI le 2023-12-15